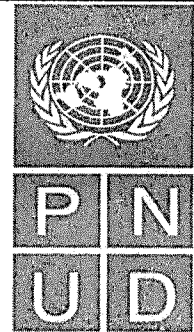




MINISTÈRE DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES  
ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Plan de Travail Biennuel 2022-2023

PROJET DE PROMOTION DU SEL LOCAL IODE XWLAJÊ DANS LA ZONE  
COTIERE AU BENIN (ProSel)

*Entre*

*Le Gouvernement de la République du Bénin*

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

<p><b>Effet escompté du Plan Stratégique du PNUD :</b></p> <p><b>Effet 1 CPD / UNDAF :</b></p>	<p>Effet 2 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable.</p> <p>D'ici à 2023, les populations en particulier les plus vulnérables améliorent leur résilience et qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes</p>
<p><b>Produit du Plan Stratégique du PNUD :</b></p>	<p><b>Produit 2.5.1. :</b> Des solutions développées, financées et appliquées à grande échelle pour l'efficacité énergétique et la transformation en énergie propre et en développement zéro carbone, pour l'éradication de la pauvreté et la transformation structurelle.</p>
<p><b>Produits escomptés de l'UNDAF / CPD 2019-2023 :</b></p>	<p><b>Produit 1.2 :</b> Les institutions publiques, locales et le secteur privé assurent l'accès des populations vulnérables, notamment les plus pauvres, les jeunes et les femmes, aux ressources de production durable, aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés.</p> <p><b>Produit 1.3. :</b> Les populations en milieu rural et périurbain, ont un meilleur accès aux sources d'énergie propre et durable.</p>
<p><b>Cibles ODD :</b></p>	<p>1.1 ; 8.1 ; 9.4 ; 10.1 ; 15.1</p>
<p><b>Autres ODD :</b></p>	<p>8.2; 8.3; 8.5; 10.2; 1.2; 2.1; 2.3; 12; 24; 2.5; 5; 9.3</p>
<p><b>Principaux produits attendus du projet :</b></p>	<p>1- Les salicultrices sont organisées et exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local</p> <p>2- Le sel local (Xwlajè) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif</p> <p>3- Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement, de même que la santé des femmes salicultrices et de leurs familles par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local</p> <p>4- Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace</p>
<p><b>Partenaire de mise en œuvre :</b></p>	<p>PNUD MPMEPE/DPAF/DPPME Mairie de Ouidah ANPT</p>

## Brève description

Le « Projet de promotion du sel local iodé Xwlajè dans la zone côtière au Bénin (ProSel) » vise une meilleure interaction et une connexion des communautés locales encrées dans la saliculture et le marché du sel d'une part, avec les écosystèmes dans lesquelles émergent leurs économies d'autre part. Le ProSel, qui est basé prioritairement sur l'amélioration du capital humain et la croissance économique inclusive et résiliente dans la zone côtière en général et la commune de Ouidah en particulier, s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) et de l'Agenda des Nations Unies dont l'échéance est fixée pour 2030. Il est une contribution substantielle à l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les ODD 1, 2, 5, 8, 9, 10, 12 et 15 dans la zone côtière et en l'occurrence dans la commune de Ouidah au Bénin.

Le ProSel a pour but de renforcer la résilience des communautés salicultrices face à l'accès à des sources d'énergie durables et la création de micro, petites et moyennes entreprises de production et de commercialisation de sel local iodé Xwlajè. Ce projet permettra de consolider les liens techniques, organisationnels et institutionnels de la production et de la commercialisation du sel par des actions structurantes visant le développement intégré des localités concernées et la protection de la mangrove de la commune de Ouidah et autres communes de la zone côtière. L'objectif général du projet est de promouvoir une saliculture locale durable et inclusive à travers la valorisation de ressources énergétiques à moindre coût, l'optimisation du mode de production et l'amélioration du dispositif de commercialisation du sel, de sorte à impacter positivement les revenus, les conditions de vie et le bien-être des acteurs le long des chaînes de valeurs.

Le ProSel comprend trois (03) composantes principales : (1) le développement des chaînes de valeurs du sel local et résilience des communautés, (2) l'appui aux infrastructures communautaires (3), l'amélioration de la gouvernance locale. A ces composantes s'ajoute celle relative à la gestion du projet et à son dispositif de suivi et d'évaluation. Le projet a une durée de quatre ans.



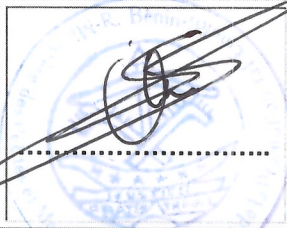
**Produit du Plan Stratégique : Output 1.2.**

**Award ID :** 00112229  
**Project ID :** 00110836  
**Date de début :** 01/09/2021  
**Date de fin :** 31/12/2023  
**Arrangements de gestion :** NIM

**Total des ressources nécessaires :** 2 818 516 \$

**Total des ressources allouées aux activités :**

- **IBSA FUND** 1 000 000 \$
- **PNUD (TRAC) :** 50 000 \$
- **Gouvernement du Bénin :** 1 718 516 \$

Approuvé au nom du :	Signature	Date	Nom/Titre
Programme des Nations Unies pour le développement	 PNUD Au Service des Peuples et des nations	15 03 2022	Herman José WABO Représentant Résident Adjoint
Ministère des Petites et Moyenne Entreprises et de la Promotion de l'Emploi	 	24 03 2022	Edouard SEHLIN DC MPMEPE (Nom et titre du signataire représentant le Ministre)

5011

















INDICATEURS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA												PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement			Code Budgétaire		Montant en Dollars					
		2021				2022				2023					GOUV	IBSA	TRAC			2022	2023				
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3									T4			
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées à protection fournis aux saliculleurs	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser																								
3.4 Nombre de salicultrices formés aux normes d'hygiène et de protection corporelle	Activité 3.3.4. Sensibilisation et formations des salicultrices sur les normes d'hygiène et de protection corporelle par la méthode IEC (Information-Education-Communication)		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		12 956	10 000	-		71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700				11 478	11 478	
	TOTAL PRODUIT 3													728 417	282 702	30 000						590 043	451 076		
<b>Objectif 4. Assurer la coordination, la communication et le suivi-évaluation du projet</b>																									
<b>Effet 4 : Le projet est bien régi par une meilleure coordination et un suivi efficace</b>																									
PRODUIT 4 : Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace																									
Indicateurs	Résultat 4.1. : La coordination, la communication et le suivi-évaluation sont assurés																			DPAF /MPMEPE Mairie OUIDAH	GOUV	IBSA	TRAC	238 870	180 811
1- Existence d'une stratégie de sortie du projet	Activité 4.1.1. Organisation d'un atelier national de lancement du projet ProSel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		-	9 750	-		71300 ; 72400 ; 75700				9 750	0	
2- Nombre de personnes formées SAR, CVA, genre, changements limitatifs et résiliences, mécanismes d'accès au marché, normes et qualité des produits, etc.)	Activité 4.1.2. Renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du projet	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		-	14 000	-		71300 ; 72400 ; 75700				7 000	7 000	





## PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2022-2023

PROCUREMENT PLAN 2022 PROJET PROMOTION DU SEL LOCAL IODE XWLAJE DANS LA ZONE COTIERE AU BENIN

(ProSel)

Programme Manager/Head of Unit : Isidore AGBOKOU

Project Manager Focal Point PNUD: Elisabeth TOSSOU

Project Manager/Operations Manager : Clotaire QUENUM, PRMP

Project Manager Focal Point MPMEPE: DNP, PF

Name of Project/Unit/Office : PROJET DE PROMOTION DU SEL LOCAL IODE XWLAJÉ DANS LA ZONE COTIERE AU BENIN (ProSel)

GOODS

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact Person	Quantity	Expected Unit cost USD	Total cost	ATLAS				Delivery date	Comments	
							Award	Project	Activity	Fund			Donor
Fournitures de bureau & consommables						15 000							
Fournitures de bureau (papier rame A4 et autres fournitures de bureau, encre pour imprimantes et copieurs)	ProSel	Cotonou /Ouidah	<b>DNP, PF</b>	PM	PM	15 000	112229	110836	Equipements et fonctionnement du projet	IBSA/ PNUD/ GOUV BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
IT & Electronics						40 181							
ordinateurs portatifs, 2 imprimantes tout 1, des klis de connexion internet, appareil photo	ProSel	Cotonou	<b>DNP, PF</b>	PM	PM	40 181	112229	110836	Equipements et fonctionnement du projet	IBSA/ PNUD/ GOUV BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
Equipement Routant						40 000							
véhicule 4X4 Prado Toyota V6	ProSel	Cotonou	<b>DNP, PF</b>	1	PM	40 000	112229	110836	Equipements et fonctionnement du projet	IBSA/ PNUD/ GOUV BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD

INFRANSTRUC-TRES	877 498	112229	110836	Installation d'une infrastructure semi-moderne de transformation du sel iodé	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
appel d'offre pour la réalisation des infrastructures (Construction de cinq (05) magasins de stockage et d'iodation adaptés aux normes sanitaires, cabanes de séparation du sel, salle d'iodation et ensachage à Djégbadji); (unités de transformation semi-modernes)	550 000	PM	PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		
accompagnement des salicuteurs pour la production continue du sel toute l'année	270 000	PM	PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		
équipements de stockage du minerai à trois compartiments pendant la période d'abondance, conservation de la saumure et (quipements)	57 498	1	PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		
appel d'offre pour le reboisement de la mangrove avec les essences forestières ; sensibilisation et renforcement des capacités des salicuteurs sur l'utilisation des ressources renouvelables	1 098 415							
<b>CONSULTATIONS (ETUDES) ET ARTENARIATS</b>								
étude de faisabilité des infrastructures et réalisation du DAO (Consultant National)	22 000	1	PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		
élaboration du plan d'aménagement de la mangrove	25 000	1	PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		
contractualisation pour diverses formations des femmes salicuitrices bénéficiaires du projet	100 000		PM	DNP, PF	Cotonou	ProSel		



Accompagnement des salicultrices à la certification du sel labélisé en partenariat avec les institutions nationales en charge (ANA, OAPI)	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	51 415	112229	110836	Certification du sel labélisé	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
achat d'intrants et matériels de production faciliter le développement des AGR (silentes)	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	320 000	112229	110836	Accès aux intrants et matériels de production	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
élection d'institutions financières pour un partenariat et mise en place de micro crédits au profit des salicultrices	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	400 000	112229	110836	Accompagnement et facilitation des salicultrices à l'accès au financement	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
réaliser des vidéos documentaires sur les réalisations du projet	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	30 000	112229	110836	Vulgarisation du XWLAJÉ et partenariat avec les grossistes	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
recrutement des consultants nationaux et internationaux	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	150 000	112229	110836	Evaluation finale du projet	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
<b>Services</b>						<b>79 750</b>							
location de salle de conférence et d'autres commodités (salle de conférence, pause-té, banderoles, blocs-notes)	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	1	9 750	112229	110836	Organisation d'un atelier national de lancement du projet ProSel	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
location de salle de conférence et d'autres commodités (salle de conférence, pause-té, déjeuner, banderoles, blocs-notes)	ProSel	Cotonou	<b>DNP , PF</b>	PM	PM	40 000	112229	110836	Organisation des rencontres de gouvernance du projet	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD

chat crédit de communication/Corporate/ bonnement connexion internet	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	30 000	110836	112229	110836	Fonctionnement	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
carburant (Ticket valeur) équivalent à 30000 Litres	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	30 000	110836	112229	110836	Fonctionnement	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
<b>II Ressources humaines/ Programme VU</b>						<b>194.000</b>								
recrutement des staffs du projet coordonnateur assistant Suivi-évaluation assistant Administratif et Financier assistant Entreprenariat Technologie conducteur de Véhicule Administratif ( <b>Frais de publication et charges connexes et autres</b> )	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	194 000	110836	112229	110836	Administration et fonctionnement	IBSA/ PNUD/ GOUV - BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/ PNUD/ GOUV- BENIN	31/12/2023	Programme VNU du PNUD
<b>Total Goods</b>						<b>2 344 844</b>								
<b>Type of competition</b>	<b>Type of procurement method</b>													
A - Long Term Agreement	LS - Lump Sum Contract (Fixed Price) RFQ- Request for Quotation (for Contracts> USD 2,500 and < USD 100,000)													
C - Open International Competition	SSA - Special Service Agreement RFP - Request for Proposal. Used when inputs and/or outputs cannot be quantitatively and qualitatively													
D - Limited International Competition	SC - Service Contract Expressed at the invitation stage. Used for Services and complex Goods													
E - Local or National Competition	TB - Time Based Contract (Cost Reimbursement) ITB - Invitation to Bid ( for Contracts above USD 100,000 ). Used for Goods. Can also be used for Works and Services which can be expressed quantitatively and qualitatively													

---

### **III. STRATEGIE ET PARTENARIATS**

#### **3.1. Approches communautaires de mise en œuvre du projet**

L'approche communautaire de mise en œuvre au niveau des sites de production de sel passera par la formalisation des groupements existants, la création d'un comité local et d'un comité communal de suivi des activités de production du sel et de préservation de la mangrove. Il sera également mis en place des plateformes multi-acteurs de recherche-développement (qui intègre les saliculteurs, les commerçants, les ONG pour le conseil, les IMF et au besoin les consommateurs regroupés dans des associations) et un Comité Local d'Appropriation du Projet (CLAP) au niveau de chaque mairie est présidé par un cadre désigné par le Mairie avec compte rendu au Conseil Communal. L'installation desdits comités obéira aux principes du développement durable qui doivent permettre aux populations de prendre en charge leur propre développement à travers des mécanismes participatifs locaux. Ainsi :

i. Le Comité Local d'Appropriation du Projet (CLAP) en collaboration avec la Direction Nationale du Projet convoque une réunion à laquelle participeront les Responsables des services déconcentrés de l'Etat (DANA, DDAEP, ATDA, RCEFC, PR, santé, etc.), l'ANPT et les ONG locales (reconnues au niveau de la communauté et justifiant de bonnes capacités dans le domaine d'intervention) pour leur soumettre trimestriellement les rapports d'activités et les besoins exprimés par chaque site aux fins d'appréciation et de validation. Les activités retenues permettront de préciser celles contenues dans le présent document de projet pour l'élaboration des plans de travail trimestriel ou annuel du projet.

ii. En ce qui concerne les infrastructures et équipements à réaliser, la Mairie, le Comité Local d'Appropriation du Projet, les comités locaux et l'équipe d'appui de mise en œuvre du projet doivent s'assurer de l'existence d'une organisation opérationnelle pour le fonctionnement et l'entretien, avec une capacité de mobilisation et de gestion des ressources pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien. La mise en place de tels organes et leurs fonctionnalités constitueront des préalables pour la mise en place des infrastructures planifiées afin d'en accroître l'appropriation et la pérennisation des acquis. A ce niveau, la mise en place des plateformes de recherche-développement permettra de créer une collaboration interactive entre les différents acteurs afin de stimuler un environnement propice à ces innovations qu'elles soient institutionnelles, organisationnelles ou technologiques.

iii. Le mécanisme de suivi prévoit un système de suivi participatif interne incluant d'une part les bénéficiaires, les comités locaux et le CLAP. Il est recommandé que ces derniers organisent des activités de suivi en dehors de celles des autorités communales ou locales, des Partenaires Techniques et Financiers et de l'équipe du projet. Il n'est pas exclu que des missions conjointes soient organisées pour le suivi des travaux en cours de réalisations sur le terrain.

#### **3.2. Stratégies de sortie**

La stratégie de sortie du ProSel prendra en compte la stratégie de retrait des organes de gestion et la façon dont les communes et les communautés devront se prendre en charge pour la pérennisation des acquis. La politique de sortie du projet devra être réfléchie et élaborée avec les acteurs clés de développement notamment la mairie et les communautés locales. Cette réflexion devra avoir lieu au démarrage du projet au cours d'un atelier national. Cependant, quelques pistes sont proposées dans ce document de projet pour garantir la pérennisation des acquis du projet. Elles tirent leur fondement des expériences des projets déjà accompagnés par le PNUD tels que le Projet Village du Millénaire. Il s'agit fondamentalement de veiller à :

- i. L'implication de l'administration locale dans la gestion du projet et la prise des décisions majeures inhérentes aux investissements ;
- ii. La participation et l'inclusion des organisations à la base constituées dans le choix et la mise en œuvre des activités économiques appuyées par le projet ;
- iii. L'implication des structures centrales techniquement compétentes dans le domaine thématique dans la mise en place et le suivi des processus de transformation structurelle des groupements saliculteurs, de contrôle qualité de la production, appui conseil, accompagnement et de suivi évaluation ;
- iv. L'élaboration des conventions de partenariats définissant la propriété des investissements et leur gestion après projet ;
- v. La responsabilisation des structures déconcentrées de l'Etat pour la réalisation de certaines infrastructures et investissements dont la compétence est disponible ;
- vi. L'implication et la responsabilisation des institutions/structures locales de développement (ONG, Cabinet/bureau d'étude, Associations de type professionnel, Associations de développement) dans la mise en œuvre de certaines actions/activités du projet selon leurs expériences et domaines de compétence. Cette stratégie relève de la capitalisation des expériences dans le domaine de la promotion du sel local ;
- vii. La responsabilisation des saliculteurs dans la gestion des infrastructures et équipements de production avec un système d'épargne amortissement, permettra d'assurer la maintenance et le remplacement des infrastructures et équipements pendant et après le projet ;
- viii. La responsabilisation des organisations à la base de façon progressive et soutenue par le renforcement de leurs capacités d'organisation et de gestion
- ix. Pour l'accès au crédit, prévoir une convention avec une ou deux institutions de microfinance intervenant déjà dans la zone, pour la mise en place des crédits à taux préférentiel adaptés à l'activité. Le projet à travers la DPAF devra également appuyer l'organisation des saliculteurs en des coopératives et leur formalisation qui élaboreront des projets bancables à coup subventionné à mettre en place. Cela permettra de développer un partenariat avec le FNDA pour une prise en compte dans un de ses guichets.
- x. Pour capitaliser les acquis existants à la recherche et pérenniser les interventions à la fin du projet, le ProSel doit prévoir une convention avec l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) et les Universités nationales publiques pour les activités de recherche-action et les facilitateurs PNUD, pour l'accès et l'intégration du produit dans les circuits de commercialisation/consommation.
- xi. Pour asseoir un mécanisme d'assurance qualité du sel local produit, les coopératives établiront une convention avec la DANA et le LCSSA avec l'appui du DDAEP pour les actions de contrôle qualité, sécurité alimentaire et d'amélioration de la qualité nutritionnelle de leurs productions avant la mise en marché.
- xii. Pour asseoir un mécanisme d'accès des coopératives aux financements et aux équipements, le PNUD en collaboration avec UNCDF, facilitera leur mise en relation avec les IMF et leur intégration dans des réseaux de finance digitale opérationnels au Bénin.
- xiii. Le projet doit définir un mécanisme (une convention avec la mairie par exemple). Ce mécanisme à la fin des interventions du projet, obligera les nouveaux gestionnaires à réinvestir une partie des bénéfices dans l'entretien des infrastructures sociocommunitaires non génératrices de revenus.
- xiv. L'Agence Nationale de Promotion du Tourisme, facilite la promotion des aspects touristiques du projet ; le développement de la synergie avec les aspects culturels, l'intégration plus large

dans les zones d'intérêts touristique et accompagne l'inspiration pour de nouvelles initiatives de tourisme durable dans la zone d'intervention du projet.

### **3.3. Partenariat**

ProSel va donc établir plusieurs partenariats pour augmenter les bénéfices du projet au niveau local pour la promotion du sel local. Il travaillera dans un cadre communautaire pour renforcer les liens qui unissent les êtres humains, leurs économies et leurs sociétés, avec les écosystèmes qui les soutiennent. À cette fin, au niveau opérationnel, des partenariats seront établis avec tous les partenaires au développement intervenant dans les Communes, notamment sur le partage et la mise en œuvre des meilleures approches au niveau local.

Ces partenariats peuvent prendre la forme d'une programmation conjointe, d'un cofinancement ou de contrats de services exécutés par eux. C'est le cas **du Programme alimentaire mondial**, qui est un client institutionnel potentiel pour l'achat de sel local. La seule condition est que le sel iodé local réponde aux normes de qualité spécifiées par le Programme alimentaire mondial (confère le code de commodité MSCSAL010, version 1, 2018).

D'autres partenariats pourraient également être établis avec d'autres structures pour une meilleure intégration du sel « Xwlajè » dans le marché local. Cela implique, entre autres, l'iodation du sel local. A cet effet, un partenariat sera établi avec la **DANA** et l'**ABSSA** pour les opérations d'iodation et de certification, tout ce qui garantit la qualité nutritionnelle de ce sel.

De même, le projet travaillera en partenariat avec les acteurs locaux (secteur privé, société civile, gouvernements) et les bureaux décentralisés du gouvernement, chacun en fonction de ses avantages comparatifs. Au niveau national, la Direction Nationale du Projet devra s'associer et collaborer étroitement avec la société **Kawap Inter-SARL** qui a un projet lié à l'installation d'une usine de production de sel au Bénin.

Un partenariat avec UNCDF est également prévu. L'UNCDF est un organisme des Nations Unies qui met les finances publiques et privées au service des pauvres dans les pays les moins avancés (PMA) du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement.

Une organisation pertinente de la chaîne de valeur pour la promotion du sel au niveau communal contribuera non seulement à l'atteinte des résultats du projet, mais aussi à la production d'effets de duplication et d'extension.

Les principales parties prenantes et acteurs à créer en synergie sont les femmes productrices de sel, les fabricants d'équipements pour l'unité de production, le gestionnaire et l'emballage de l'unité d'iodation du sel, l'agence de certification du sel, les structures publicitaires, les structures touristiques, les grossistes, les commerçants de détail et les supermarchés, les consommateurs finaux. Ils seront renforcés et organisés pour améliorer la chaîne de valeur locale du sel, des sites de production aux consommateurs finaux.

## Cartographie des partenaires actifs du projet

N°	Local partners	Partners Key areas of collaboration
1	SDLP (LOCAL GOVERNMENT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipal authority (planning of activities in the Municipality's PAI and PTA, monitoring, etc.)</li> </ul>
2	ATDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision of producers (salt growers, farmers, fishermen, etc.)</li> </ul>
3	DANA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Control of compliance with sanitary provisions and production quality</li> <li>• Xwlajè local iodized salt registration process lead</li> <li>• Organization of information sessions, training, and nutritional education for the populations of the project intervention area</li> </ul>
4	ABSSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sanitary quality control for food safety Agency</li> </ul>
5	LCSSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Food and food safety control laboratory</li> </ul>
6	FADECOM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Community organization and awareness</li> </ul>
7	ONG "SOS MANGROVE"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Awareness of good salt production practices and salt iodization</li> <li>• Mangrove protection (Organization and education of women on agricultural protection)</li> <li>• Establishment of loans to women for salt production</li> <li>• Establishment of a local salt iodization unit</li> </ul>
8	ONG "ACTION PLUS"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Awareness of hygiene rules</li> <li>• Protection of the mangrove (awareness, reforestation, timber credit, etc.)</li> </ul>
9	ONG "SECOURS ENFANCE"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Children's rights</li> <li>• Income generating activities</li> <li>• Preservation of the mangrove</li> </ul>
10	CAPES ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mangrove restauration</li> <li>• IGAs promotion</li> <li>• Land restauration technologies</li> </ul>
11	Autre vie ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solar and economic fireplace</li> <li>• Energy technologies promotion</li> </ul>
12	LEA (Applied Ecology Laboratory)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Energy technologies promotion</li> <li>• Mangrove and lagune restauration</li> </ul>
13	AFEL (Association des Femmes Exploitantes de la Lagune)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salt production</li> <li>• Income-generating activities (fishing and sales of fishing products)</li> </ul>
14	"CORDE" ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Management and preservation of the Mangrove</li> <li>• Reforestation of the mangrove</li> </ul>
15	AFDO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salt production, community life and local development</li> </ul>
16	CERPADEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environmental management</li> </ul>
17	UCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communal Union of Producers</li> </ul>
18	FUPRO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information / Communication.</li> <li>• Training of members.</li> <li>• Mobilization of external resources for the financing of programs and projects of peasant initiatives</li> </ul>
19	CCLC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Management of wet ecosystems</li> </ul>
20	MICROFINANCE (CREP, Tontine, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Credits</li> </ul>
21	CARRIERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transportation of production, equipment, logistics, etc.</li> </ul>

22	WFP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support for food and nutrition security</li> </ul>
23	UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Improved quality of life for children</li> </ul>
24	UNDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support for development and poverty reduction</li> <li>• Support to project implementation</li> </ul>
25	Southern Development Partners	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Funding and donors</li> </ul>
26	AIDE ET DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support / Advice to women, fishermen and farmers</li> <li>• Education</li> <li>• Human rights</li> </ul>
27	CARON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rural development support for salt site development activities, women training</li> </ul>
28	Bureau of Analysis and Investigation (BAI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Political ownership and support; Strategic advice and guidance, he is a member of the Steering Committee</li> <li>• Facilitating scaling in a larger context and replication of the project</li> <li>• Facilitating Complementary resource mobilization</li> </ul>
29	Tourism Development National Agency (ANPT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilitating the promotion of tourism aspects of the project</li> <li>• Developing synergy with cultural aspects</li> <li>• Wider integration to areas of tourism interest</li> <li>• Inspiration for new sustainable tourism initiatives</li> </ul>
30	Minister of Small and Medium Enterprises/ Direction of Planning and Prospect:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implementing partner</li> </ul>
31	Minister of Small and Medium Enterprises/General Directory of the promotion of small, medium-sized enterprises and artistries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Strengthening and supporting women's groups to formalization and branded salt.</li> <li>• Strengthening women's group transformation as cooperatives</li> <li>• Training of women group in entrepreneurship and certification processes</li> </ul>

## VI. MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

### 4.1. Modalités de mise en œuvre

*Le Projet sera exécuté selon la modalité de gestion Directe (DIM : Direct Implementation) tout en tenant compte du mécanisme d'assurance qualité de la coopération entre le Gouvernement du Bénin, le fonds IBSA et le PNUD. Les coûts directs de gestion de 5% (GMS) seront imputés au projet.*

*Le PNUD-Bénin sera responsable en lien avec la partie nationale de la mise en place et de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du projet. Le PNUD-Bénin peut fournir à la demande de la Direction Nationale du Projet (DNP) les services ci-après : (i) identification et/ou recrutement de personnel complémentaire ou d'appui pour le projet ; (ii) identification et facilitation des activités de formation, des études et des missions ; (iii) achats de biens et services. Les coûts des services d'appui, calculés sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts, seront imputés à la ligne budgétaire concernée. Les coûts effectifs de communication relatifs au suivi des activités, à la visibilité et la capitalisation des acquis et bonnes pratiques du projet seront également imputés au projet. Le PNUD veillera à ce que les leçons tirées des interventions antérieures dans la zone du projet inspirent au niveau national la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement durable.*

## 4.2. Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel du ProSel s'articule autour de trois (03) éléments principaux à savoir : (i) l'ancrage organisationnel, (ii) l'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet et (iii) la collaboration avec le gouvernement et l'Ambassade de l'Afrique du SUD.

### ◆ **Ancrage organisationnel**

**La Direction National du Projet :** Le projet sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) du Bénin représenté par la Direction de la Programmation et de la Prospective. A ce titre, cette structure assure la direction nationale du projet appuyée par un Point Focal désigné/nommé pour l'appui à la gestion quotidienne du projet. Des organes de gestion seront mis en place et animés tant au niveau communal qu'au niveau National.

**Au niveau National,** Sous réserve de la définition de la plateforme de gestion du projet, les organes du projet se présentent comme suit :

#### ➤ **Le Comité d'Orientation et de Pilotage (Revue du Portefeuille des Projets DDCI),**

Le comité de pilotage est chargé de l'orientation stratégique des activités de tous les projets de l'unité Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD.

La DNP prendra part aux revues semestrielles des projets de la thématique croissance inclusive qui sont co-présidées par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Représentant Résident du PNUD. Il regroupe, en dehors des projets de la thématique, les ministères sectoriels clés y compris le Ministère en charge de la décentralisation et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ;

#### ➤ **Le Comité Technique de Gestion du projet**

Le projet recevra des conseils de haut niveau et la surveillance d'un Comité Technique de Projet (CTG), présidé par le Secrétaire Général du Ministère. Il est composé de : MPMEPE (DPAF, DPPME), MAEP (DDAEP, ATDA7) INRAB, LEA, MCVDD (CIF Atlantique, DPAF), MIC (CCIB, DPI), Mairie de Ouidah, les autres mairies bénéficiaires, ANPT, BAI, MEF (UGC, DGB), PNUD, UNCDF, les ONGs. Il est mis en place par un arrêté ministériel.

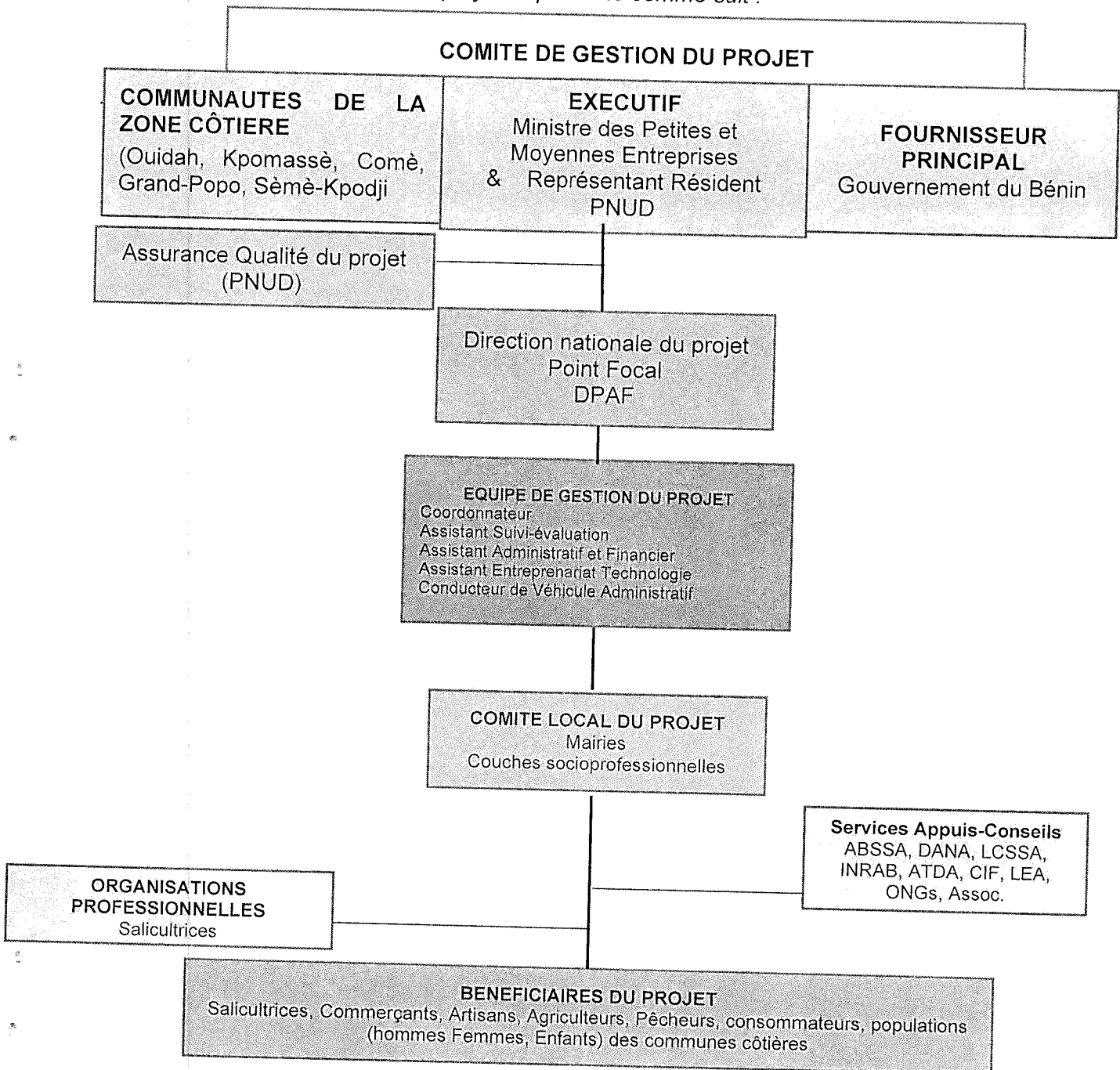
**Au niveau communal,** selon le rapport de la réunion d'information et de sensibilisation avec les élus locaux des communes bénéficiaires, qui s'est tenue à Cotonou le 08 mars 2022, on disposera d'un Comité Local d'Appropriation du Projet par commune. A cet effet, il a pour membres un cadre technique des mairies bénéficiaires, les Représentants de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) et de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP), les Représentants des Laboratoires et Contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires, les Représentants des organisations des salicultrices, le représentant des artisans locaux, les Représentants des PTFs, le représentant des importateurs/commerçants du sel importé iodé, des ONG, le représentant de l'association des consommateurs, etc. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, des réunions à fréquence trimestrielle se tiendront au niveau de la commune de Ouidah et dans les 4 autres communes pour (i) la présentation du rapport d'activités du projet au niveau de la commune (ii) la capitalisation des acquis, (iii) la planification des activités, etc. Pour la gestion courante du projet, les engagements seront assurés par le DPAF en sa qualité de Directeur National du Projet (DNP). Le projet couvrant plusieurs communes, chaque Maire désignera un Point Focal du projet qui assure le relais entre l'administration communale et le projet. Il est chargé de la capitalisation des acquis en vue de leur appropriation par la Mairie.



♦ **Equipe de coordination nationale de mise en œuvre du projet**

Sur le plan opérationnel, l'équipe de gestion du projet sera appuyée par une équipe constituée d'un point focal/Coordonnateur nommé/recruté par le DNP lui-même membre de l'équipe de gestion du projet, trois assistants VNU pour des actions spécifiques dans les domaines de la gestion financière, le suivi évaluation du projet et le suivi technique des activités et réalisations sur le terrain et d'un chauffeur. Le projet fera appel à des expertises extérieures de façon ponctuelle dès que l'équipe de coordination le juge nécessaire. Le comité local d'appropriation du projet devra être composé des différentes catégories et couches socio-professionnelles ayant un lien avec la promotion de la saliculture. Ce comité est le répondant de l'équipe du projet dans la zone et devra connaître de toutes les interventions inhérentes à la mise en œuvre du projet.

La structure organisationnelle du projet se présente comme suit :



### **4.3. Zones d'intervention du projet**

Le projet ProSel interviendra dans toutes les communes productrices du sel de la zone côtière à savoir les communes de Ouidah, Kpomassè, Comè, Grand-Popo et Sèmè-Kpodji. Cependant, au cours de la mise en œuvre du projet, le projet capitalisera les acquis des interventions antérieures dans les arrondissements producteurs de sel de la commune de Ouidah.

### **4.4. Audit des comptes**

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD et aux parties prenantes, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié recruté qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

Les comptes du projet feront l'objet d'audit chaque année. De même le système de gestion des partenaires de mise en œuvre sera évalué chaque année sur la base des risques, des recommandations issues de la micro-évaluation et des actions de renforcement de capacités planifiées pour le renforcement de l'appropriation nationale : c'est l'audit HACT. Les résultats de chaque audit NIM/HACT, seront transmis au partenaire d'exécution et au PNUD. De plus chacun des partenaires de réalisation recevra et analysera le rapport d'audit émis par les auditeurs. Le(s) partenaire(s) de réalisation présentera (ont) au PNUD dans les meilleurs délais une déclaration d'acceptation ou de rejet de toutes les recommandations d'audit. Il(s) entreprendra (ont) des démarches dans les meilleurs délais afin de réagir aux recommandations de l'audit. Il(s) rendra (ont) compte des démarches entreprises afin de mettre en œuvre les recommandations de l'audit.

Une séance de restitution d'audit sera organisée en présence des différentes parties prenantes du projet.

### **4.5. Droit d'auteur**

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : « le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.

Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »

La partie nationale et le PNUD sont coauteurs des publications et des découvertes sur le projet.

L'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet accompagne la Mairie de Ouidah, dans le cadre de la gestion quotidienne des activités du projet. La mise en œuvre des activités et le déblocage des fonds se feront sur la base du plan de travail annuel approuvé par le Comité Technique de Gestion. Les décaissements de fonds suivront les procédures du PNUD. A cet effet, l'équipe du projet soumettra tous les trimestres, sous le contrôle de la DNP, au Représentant Résident du PNUD, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Suivre les progrès vers les résultats	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de performance retenus dans le cadre des résultats du projet et donc de l'IRRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestriel	Une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Chargé de Programme doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualitatifs et des méthodes de contrôle qualité définis dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ ONGs</li> <li>▪ Mairies</li> </ul>	
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Chargé de Programme, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.  A cet effet, la direction nationale du projet identifie les risques ainsi que des mesures de mitigation. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ ONGs</li> <li>▪ Mairies</li> </ul>	
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet.	Semestrielle	Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Chargé de Programme pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. Ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Évaluation du ProSel</li> <li>▪ Assistant Entreprenariat Technologie</li> <li>▪ ONGs</li> </ul>	

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
<b>Assurance qualité du projet</b>	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet. La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet. Elle se sert des critères d'assurance qualité retenus par le Template for Project QA suivant l'étape du cycle de vie ou se situe le projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ Direction Nationale du Projet</li> </ul>	
<b>Revoir et Prendre des mesures correctives</b>	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins annuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives. Ces données seront reportées dans Atlas et permettront d'éditer le Rapport de Progrès du Projet (qui est une sorte d'Atlas ou du Snapshot) et le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre. Une analyse en sera faite à l'occasion de la revue du Comité Technique, en vue d'amendements nécessaires avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ Ministères sectoriels</li> <li>▪ PNUD</li> <li>▪ PTF</li> <li>▪ Équipes de projet</li> <li>▪ Mairie</li> </ul>	
<b>Rapport du projet</b>	Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet.	Trimestriel et à la fin du projet (rapport final)	Un rapport de progrès trimestriel doit être préparé par le Point Focal et partagé avec le Comité Technique de Gestion du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ Ministères sectoriels</li> <li>▪ PNUD</li> </ul>	

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
	<p>un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.</p>		<p>Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PTF</li> <li>▪ Équipes de projet</li> <li>▪ ONGS</li> <li>▪ Mairie</li> </ul>	
<p><b>Revue du projet (comité de pilotage)</b></p>	<p>Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage) effectuera des revues périodiques du projet pour évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de pilotage effectuera une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Il convient que le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.</p> <p>Sur la base du rapport de progrès annuel, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur</li> <li>▪ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>▪ Ministères sectoriels</li> <li>▪ PNUD</li> <li>▪ PTF</li> <li>▪ Équipes de projet</li> <li>▪ ONGS</li> <li>▪ Mairie</li> </ul>	

## VI. GESTION DE LA QUALITE DES RESULTATS D'ACTIVITES

<b>Produit CPD visé : (1)</b>		<p><b>Date de démarrage :</b> Janvier 2022  <b>Date d'achèvement :</b> Décembre 2023</p>
<b>Résultat d'Activité 1</b>	<p>Les salicultrices exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local</p>	
<b>But</b>	<p>Ce produit vise à améliorer les conditions de travail des salicultrices en modernisant le processus de transformation du sel local et en renforçant les capacités des femmes. Ce faisant, il contribuera à l'atteinte des objectifs du projet. A moyen terme, il est attendu que les différentes activités planifiées ci-dessous contribuent à réduire l'extrême pauvreté et les disparités et de favoriser l'équité entre les sexes (ODD 1 ; 5 et 10). Par ailleurs, l'amélioration de la productivité des systèmes de production devraient permettre aux populations de lutter contre la faim (ODD 2).</p>	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités organisationnelles des femmes salicultrices (structuration en une faitière)</li> <li>• Faciliter l'acquisition des équipements utilisés</li> <li>• Mettre en place des Plateformes d'innovation au niveau local</li> <li>• Former les salicultrices en entrepreneuriat, management des organisations, leadership féminin</li> <li>• Mettre en place des crédits adaptés (influence des aléas climatiques, crédit-bois) à la production du sel local</li> <li>• Développer et diversifier les activités génératrices de revenu</li> <li>• Conduire des recherche-développement sur des techniques plus efficaces de collecte de minerai, d'extraction de la saumure, etc.</li> <li>• Mettre en place des unités de moderne de production du sel</li> <li>• Diversifier les méthodes de production du sel local (séchage, évaporation)</li> <li>• Accompagner les saliculateurs pour le stockage du minerai pendant la période d'abondance (saison sèche)</li> <li>• Développer de nouvelles techniques de conservation de la saumure</li> <li>• Renforcer les capacités des salicultrices pour la gestion des marais salants</li> <li>• Faire une collecte du sel à l'état brut et le traiter via ces unités modernes.</li> <li>• Doter les femmes des équipements modernes adaptés à l'extraction</li> <li>• Aménager les sites de production du sel local</li> <li>• Sensibiliser et réprimer les pratiques de pêche par acadja</li> <li>• Mener une gestion intégrée de l'adventice « Gbakou » qui est une nouvelle herbacée poussant dans la mangrove et qui réduit la salinité des marais</li> </ul>	

**Produit CPD visé : (1)**

- Creuser l'embouchure pour la stabiliser par enrochement
- Renforcer les capacités de certains salicuteurs sur les techniques de production de sel utilisées au Sénégal pour assurer une réplique

**Critères de qualité**

- Au moins 10 contrats de crédits d'investissements ont été signés avec les structures de financement et le FNDA ;
- L'utilisation des techniques et équipements modernes pour la collecte du minéral, l'extraction et la conservation de la saumure ;
- Au moins 5 sites de production du sel ont été aménagés et viabilisés ;
- Au moins 2 Plateformes d'innovations ont été implémentées et fonctionnelles
- Le stockage du minéral collecté pendant la période d'abondance est devenu une réalité

**Méthode contrôle de qualité**

Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs

**Date de contrôle**

Décembre 2023



**Produit CPD visé : (1)**

**Résultat d'Activité 2**

Le sel local (Xwlajé) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif

**Date de démarrage :** Janvier 2022  
**Date d'achèvement :** Décembre 2023

Le changement attendu du ProSel à travers ce produit est l'amélioration de la compétitivité du sel local iodé Xwlajé par :

- (i) La définition et le respect des normes de qualité et d'hygiène dans le processus de production du sel local
- (ii) Le renforcement des capacités des salicultrices sur les normes de qualité et d'hygiène
- (iii) La labellisation du sel local et sa transformation en un produit identitaire

**But**

La production d'un sel compétitif par l'adoption des innovations et infrastructures performantes (ODD 9.) améliorera l'accès aux marchés et donc les revenus (ODD 9.). Ceci induira indirectement la création de la richesse et des emplois durables mais aussi l'autonomisation des femmes salicultrices (ODD 8.; 1. et 10.)

Il s'agit de :

- Accompagner les femmes à devenir des acteurs stratégiques du tourisme
- Définir les normes de qualité du « xwlajé »
- Apprendre aux femmes les bonnes techniques d'extraction et d'hygiènes.
- Renforcer les capacités techniques des salicultrices sur les normes de qualité et d'hygiène du sel local (passer de l'expression « *djè da non-min an* » à l'expression « *djè da to do nan min* »)
- Mettre en place des unités d'iodation (Pourvoir toutes les communes de la ZIP des unités mobiles d'iodation)
- Mettre gratuitement l'iode à disposition des femmes

**Description**

- Développer les mécanismes efficaces de contrôle de la qualité du sel local mis en marché (DANA-ABSSA)
- Développer les bonnes techniques de conservation du sel (diminution du taux d'humidité)
- Coacher les salicultrices pour la réduction et la fixation des prix du sel local
- Conduire des séances de plaidoyers/lobbying pour la prise des textes réglementaires du marché et de l'utilisation du sel local iodé Xwlajé par toutes les institutions publiques et parapubliques
- Développer les stratégies de communication pour la promotion du sel
- Faire le groupage des produits avant la vente
- Incitation de la contractualisation avec les commerçants grossistes et les particuliers
- Développer la propriété industrielle avec le xwlajé
- Promouvoir un label du xwlajé (sel de table à l'instar du sel de Guérande)

**Produit CPD visé : (1)**

<ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter une politique pour encourager les promoteurs à s'investir dans la promotion du sel</li><li>• Valorisation du sel local par des encouragements des acteurs ou des assistances pour donner à la production du sel un cachet particulier au produit</li></ul>	
<b>Critères de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
i) La grille des normes de qualité du sel local est établie ; ii) Au moins deux unités d'iodation du sel sont installées et fonctionnelles ; iii) Il existe des textes de lois réglementant l'importation du sel et l'achat du sel par les institutions publiques ; iv) Au moins 10 points de vente ont été agréés pour la vente du sel local labélisé v) Le sel local iodé Xwlajà est devenu un produit du terroir et fait l'objet du tourisme	Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs  Décembre 2023

<b>Produit CPD visé : (1)</b>		<b>Date de démarrage :</b> Janvier 2022 <b>Date d'achèvement :</b> Décembre 2023
<b>Résultat d'Activité 3</b>	Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement et la santé des salicultrices	
<b>But</b>	A travers ce produit, le projet contribuera préserver la mangrove et protéger l'environnement par l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et durables à moindre coût et accessible. Il est admis que la déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable. Ainsi, les activités prévues pour atteindre ce résultat permettraient prioritairement de contribuer à l'atteinte de l'ODD 15. Dans une moindre mesure l'ODD 9. Pour atteindre cet objectif il faudra :	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les énergies renouvelables (coque des amandes de noix de palme et/ou de coco; les foyers à gaz ; les systèmes de biogaz à mettre dans les zones de production du sel) pour cuire le sel</li> <li>• Reboiser la mangrove avec les essences forestières</li> <li>• Stabiliser les berges par le reboisement des espèces forestières disponibles dans le milieu comme le avicenia</li> <li>• Utiliser les essences forestières à croissance rapide (Acacia, Eucalyptus, Mélina, Neem, Colatier) pour la cuisson du sel</li> <li>• Sensibiliser et renforcer les capacités des salicultrices sur l'utilisation rationnelle de la mangrove (coupe contrôlée des palétuviers)</li> <li>• Régler définitivement le problème de l'énergie</li> <li>• Etudier d'autres sources d'énergie avec les femmes à part le bois</li> <li>• Mettre en place sur les sites les marchés de bois de chauffe pour la cuisson du sel</li> <li>• Renforcer le partenariat entre la mairie et les salicultrices</li> </ul>	
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Des foyers améliorés utilisant les énergies renouvelables sont rendus disponibles à moindre coût et utilisés pour la cuisson du sel ;</li> <li>ii) Au moins 2 marchés de bois de chauffe ont été créés et autogérés ;</li> <li>iii) Les berges des sites de production du sel local sont reboisées avec des essences forestières disponibles dans le milieu ;</li> <li>iv) Au moins 25% des femmes salicultrices utilisent les essences forestières à croissance rapide pour la cuisson du sel</li> </ul>	Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs	Décembre 2023

<b>Produit CPD visé : (1)</b>		<b>Date de démarrage : Janvier 2022</b> <b>Date d'achèvement : Décembre 2023</b>
<b>Résultat d'Activité 4</b>	La santé et la sécurité sociale des femmes et des enfants sont préservées par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local	
<b>But</b>	Au terme du projet, il est espéré que ce produit contribue à assurer la protection de la santé et de la sécurité sociale des femmes et des enfants intervenant sur la chaîne de production du sel local xwlajè. L'accès aux technologies améliorées de production respectueuses des normes d'hygiène et de santé pour la production du sel est un déterminant d'atteinte à l'ODD 9, qui influencera indubitablement l'ODD 3 relatif à l'amélioration de la santé.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la construction des unités de transformation semi-modernes (utilisation des matériels et matériaux locaux) respectueux des normes d'hygiène et de santé</li> <li>• Construire des hangars pour les femmes</li> <li>• Mettre à disposition des femmes des foyers améliorés à faible consommation de combustibles avec du matériel non oxydable</li> <li>• Appuyer à l'acquisition des matériels de production, de stockage du sel local et de protection (bassines, spatule en bois, bac de récupération et de stockage, contrôleurs de la salinité, etc.)</li> <li>• Trouver des mécanismes d'amortissement des matériels utilisés par les femmes</li> <li>• Sensibiliser et former les salicultrices sur les normes d'hygiène et de protection corporelle par la méthode IEC (Information-Education-Communication)</li> <li>• Faire régulièrement des contrôles sanitaires aux femmes salicultrices à cause de l'intensité du feu et des nids de moustiques dans les milieux de production</li> </ul>	
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<p>i) Au moins 10 unités de transformation, de conservation et de conditionnement du sel local sont implantées et fonctionnelles ;</p> <p>ii) Tous les groupements de femmes salicultrices constituées utilisent des foyers améliorés à faible consommation de combustibles avec de matériels inoxydable ;</p> <p>iii) Les groupements de femmes sont équipés de matériels de production, de conservation du sel local et de protection ;</p> <p>iv) Les femmes salicultrices adoptent des règles d'hygiène dans le processus de production du sel local</p>	Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs	Décembre 2023

<b>Produit CPD visé : (1)</b>		<b>Date de démarrage : Janvier 2022</b> <b>Date d'achèvement : Décembre 2023</b>
<b>Résultat d'Activité 5</b>	Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace	
<b>But</b>	Ce produit extra du projet vise à contribuer à sa meilleure gouvernance par une gestion rigoureuse et un mécanisme de suivi-évaluation efficace.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe de gestion du projet</li> <li>• Réaliser une étude de référence au démarrage du projet</li> <li>• Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation au niveau de la zone du projet</li> <li>• Développer et mettre en œuvre un plan de communication</li> <li>• Réaliser les rapports périodiques du projet</li> <li>• Organiser les rencontres de gouvernance du projet</li> <li>• Organiser les évaluations à mi-parcours, finale et d'impact du projet</li> <li>• Associer les acteurs à la gestion même du projet.</li> <li>• Associer les mairies aussi à la gestion du projet</li> </ul>	
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<p>i) L'équipe de projet adopte des principes de gouvernance basés sur la transparence, l'équité, la responsabilité et la participation ;</p> <p>ii) Le rapport validé de l'étude de référence du projet est disponible</p> <p>iii) Au moins une mission de suivi-évaluation du projet est exécutée chaque trimestre ;</p> <p>iv) Les rapports trimestriels rendant compte de l'évolution des activités sont disponibles</p> <p>v) Les rapports validés des évaluations à mi-parcours finale et de l'impact du projet sont disponibles</p>	Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs	Décembre 2023

**PLAN EVALUATION BUDGETISE**

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUD/DPAF	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement
Évaluation finale	PMSU/PNUD			2023	MCI (DC, DPAF, DPPME) PNUD (PMSU, DPS, Chargé de Programme, Team Leader) Ministères sectoriels ODD Équipes du projet Consultants	10 000 \$
Évaluation d'impact	PMSU/PNUD			2023	MCI (DC, DPAF, DPPME) PNUD (PMSU, DPS, Chargé de Programme, Team Leader) Ministères sectoriels ODD Équipes du projet Consultants	4 000 \$

### III. GESTION DES RISQUES

#### INVENTAIRE DES RISQUES

Événements : description /libellé du risque	Causes : sources du risque	Categorie primaire : type de risque (environnement tal, sécuritaire etc.)	Categorie secondaire : nature du risque (utilisation des ressources naturelles, changement climatique catastrophe causé par les actions de l'homme, conflits etc.	Impacts /Effets du risque sur les résultats du projet	Délais de validité du risque : date de début , date de fin	Impact d'occurrence : Modéré, faible, haut extrême, etc.	Importance de l'occurrence : importance modérée, forte, faible, etc.	Niveau du risque : modéré, fort, faible, etc.
Pression sur les écosystèmes de la mangrove et des palétuviers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement abondant des ressources des mangroves</li> <li>• Aucun plan de reboisement</li> </ul>	Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des ressources naturelles</li> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régression de la production de sel local</li> <li>• Perte de la biodiversité au niveau des mangroves</li> <li>• Baisse du revenu généré dans la production du sel local</li> </ul>	2022-2023	Haut	Modéré	Modéré
Risque de détérioration et de vols des matériels (foyers et autres) de production du sel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise qualité des matériels</li> <li>• Mauvaise gestion des équipements mis à la disposition des salicultrices</li> <li>• Non-surveillance des équipements du site de production</li> </ul>	Environnemental Social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement Climatique</li> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la production de sel local</li> <li>• Arrêt de la production de sel local</li> <li>• Diminution di revenu issu de la production de sel local</li> </ul>	2022-2023	Modéré	Modéré	Modéré

<i>Mauvaise gestion au sein des groupements a la base</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non adhésion au groupement</li> <li>• Non partage des idéaux des organisations</li> <li>• Mécontente entre les salicultrices</li> </ul>	<i>Social</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité dans l'organisation des salicultrices</li> <li>• Augmentation des conflits/ mésententes entre les salicultrices</li> <li>• Difficulté de gestion des salicultrices par m'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	2022-2023	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>
<i>Difficiles conditions d'accès au financement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de crédit adapté à la production de sel local</li> <li>• Absence de mesure de plaidoyer auprès des SFD, des banques et autres structures financières</li> </ul>	<i>Social</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abandon de la production de sel local</li> <li>• Diminution de la quantité de sel produit</li> <li>• Mauvaise qualité de sel produit</li> <li>• Faible réalisation des engagements de l'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	2022-2023	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>
<i>Divers risques liés à l'attractivité du site amenant ainsi un plus grand nombre d'usagers sur le site.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gestion du flux d'usagers voulant profiter de l'attractivité du site</li> </ul>	<i>Social</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> <li>• Conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des conflits entre les usagers</li> <li>• Perturbation des activités de l'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	2022-2023	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>	<i>Modéré</i>



## Tableau des indicateurs du projet déclinés par année de mise en œuvre

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNÉES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS					MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS	
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL		
												2019
Les salicultrices exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local	Nombre de groupements et associations de salicultrices organisés et fonctionnels	Zone côtière	Rap. progrès	1	2019	3	6	8	8	8	8	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de plateformes d'innovation fonctionnelle	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	5	5	5	5	Visite de suivi
	Nombre de femmes salicultrices formées à l'entreprenariat et au leadership	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500	2000	2000	2000	Évaluation de la formation Enquête sur le terrain
	Changements qualitatifs en termes de modes d'organisation, gestion	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Enquête sur le terrain
	Nombre de salicultrices spécialisées dans la vente du sel à caractère identitaire	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	100	200	300	300	300	300	Visite de suivi Rapports fournisseurs de services financiers Enquête sur le terrain
	Pourcentage de salicultrices, de commerçants et autres acteurs bénéficiant des crédits adaptés	Zone côtière	Rap. progrès	20%	2019	50%	75%	80%	80%	80%	80%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Pourcentage de femmes pratiquant d'autres activités génératrices de revenus	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	50%	75%	80%	80%	80%	80%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Taux d'utilisation des nouvelles techniques de collecte de minéral et d'extraction de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	75%	90%	100%	100%	100%	Visite de suivi Enquête sur le terrain

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES ET RISQUES Y RELATIFS					MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL	
Le sel local (Xwlajé) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif	Pourcentage de salicultrices utilisant au moins deux méthodes de production du sel local	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	75%	90%	100%	100%	Enquête d'évaluation
	Quantité (tonne) de minéral stocké pour la soudure	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	2000	4000	4000	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Taux d'utilisation de nouvelles techniques de conservation de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	15%	2019	30%	60%	90%	100%	100%	Enquête de marché
	Pourcentage de femmes ayant adopté des pratiques d'épandage de la boue après extraction de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	15%	2019	40%	80%	100%	100%	100%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de sites aménagés	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	6	6	6	Visite de suivi
	Nombre de normes définies et caractérisées	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	2	5	5	5	5	Documents de normes et Standards
	Pourcentage de femmes produisant le sel suivant les normes de qualité et d'hygiène	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	100%	100%	100%	100%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre d'unités d'iodation fonctionnelles	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	5	5	5	Monitoring visit Field survey
	Nombre de visites de contrôles de qualité de sel local effectués	Zone côtière	Rap. progrès	1	2019	4	8	12	16	16	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Pourcentage de femmes salicultrices utilisant les techniques améliorées de conservation du sel	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	0%	50%	75%	100%	100%	Rapports des fournisseurs de services de contrôle
	Nombre de salicultrices ayant bénéficié de la formation sur la réduction et la fixation des prix	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	400	800	1200	2000	2000	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de sessions de plaidoyers pour l'adoption des textes réglementaires relatifs à	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	3	4	4	Evaluation des formations

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS					METHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS	
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL		
Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement	l'importation du sel et l'achat par les institutions publiques											Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Existence d'un plan de communication fonctionnel	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Plan de communication, support de communication et rapports des actions
	Nombre de contrats d'affaires signés	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	5	5	Documents d'accord signés
	Existence d'une marque	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Document de reconnaissance de la marque déposée
	Existence de certificats	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Certificat et Label
	Existence d'un label du xwlaǰ	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	certificats
	Pourcentage de salicultrices produisant le sel sur la base des énergies renouvelables	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Document de Label et signe
	Superficies de la mangrove reboisées	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	5Ha	10Ha	15Ha	20Ha	20Ha	20Ha	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Superficies de la berge reboisées	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	2Km	3Km	4Km	5Km	5Km	5Km	Visite de suivi Rapport de campagne reboisement
	Pourcentage de salicultrices utilisant les essences forestières à croissance rapide pour cuire le sel	Zone côtière	Rap. progrès	40%	2019	30%	20%	10%	5%	5%	5%	Visite de suivi Rapport de campagne reboisement
	Pourcentage de salicultrices formés à l'utilisation rationnelle de la mangrove	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	75%	100%	100%	100%	100%	Visite de suivi Enquête sur le terrain

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES ET RELATIFS					METHODE DE COLLECTE DES DONNES ET RISQUES RELATIFS	
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL		
La santé et la sécurité sociale des femmes et des enfants sont préservées par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local	Pourcentage de pêcheurs ayant abandonné la pêche par acadja	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	80%	80%	80%	80%	80%	Visite de suivi Rapport formation de
	Pourcentage des pêcheurs/populations ayant adopté des pratiques de pêche/pisciculture respectueuses de l'environnement	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	10%	20%	30%	60%	60%	60%	Monitoring visit Field survey
	Superficie de mangrove exemptée de l'adventice	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	0	0	30%	60%	60%	60%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Superficie restaurée par les palétuviers (en ha)	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	100	200	300	300	300	300	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de fois que les sites marais ont été inondés du fait de l'embouchure	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	0	0	0	0	Documents signés
	Nombre de marché de bois ET DE COMBUSTIBLES créés et fonctionnel	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de conventions de partenariats signés entre la mairie et les saliculteurs	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre d'unités semi-modernes de transformation, de conservation et conditionnement du sel local fonctionnel	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Pourcentage d'utilisateurs (groupements et individus) de foyers améliorés à faible consommation de combustibles	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	25%	50%	75%	90%	90%	90%	Visite de suivi Enquête sur le terrain Rapport formation de
	Nombre de matériels de production, de stockage et de kits de protection fournis aux saliculteurs	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	15	30	45	50	50	50	Stratégie de sortie Stratégie de gestion des conflits

PRODUITS ESCOMPÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNÉES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS					METHODE DE COLLECTE DES DONNES ET RISQUES RELATIFS	
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL		
												2019
Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace	Nombre de salicultrices formés aux normes d'hygiène et de protection corporelle	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500	2000	2000	2000	Rapport de formation
	Existence d'une stratégie de sortie du projet et d'une stratégie de gestion des conflits opérationnelles	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Table des indicateurs du projet
	Nombre de personnes formées (GAR, CVA, genre, changements climatiques et résiliences, mécanismes d'accès au marché, normes et qualité des produits, etc.)	Zone côtière	Rao. progrès	0	2019	10	20	30	50	50	50	Rapports de suivi et d'évaluation
	Cibles de référence du projet à définir	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500	2000	2000	2000	Rapport formation
	Existence d'un dispositif/mécanisme de suivi-évaluation	Zone côtière	Rap. progrès	OUI	2021	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Plan de communication
	Existence d'un plan de communication	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2021	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Reports
	Nombre de rapports périodiques	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	2	4	6	8	8	8	Rapports des sessions de comité
	Nombre de réunion de comités de pilotage et de gestion du projet	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	4	8	12	16	16	16	Rapport d'évaluation finale du projet
	Taux de réalisation du projet	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	25%	50%	75%	95%	100%	100%	Rapports des sessions de comité